

N° 88 - Avril 2020 - 50 Dh / 5 € - [www.innovantmagazine.ma](http://www.innovantmagazine.ma) Magazine®

# INNOVANT

Le Magazine des Innovations et du Monde Futur avec un Regard sur l'Avenir

## Quelle énergie pour le citoyen marocain face au COVID-19 ?

■ **Interview:** Aziz RABBAH, Ministre de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement

■ **Interview:** Abderrahim EL HAFIDI, Directeur Général de l'Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable (l'ONEE)



## Interview:

Aziz RABBAH, Ministre de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement

# COVID-19 : Une gestion énergétique rationnelle assurée par le MEME

Réduire la dépendance énergétique de l'étranger était et demeure encore une préoccupation majeure du gouvernement marocain. Et surtout dans cette situation épidémiologique du coronavirus 2019 (covid-19). Beaucoup de progrès et évolutions ont été réalisés grâce aux efforts de différents intervenants du secteur dont le ministère de tutelle, dans le cadre de la stratégie énergétique nationale lancée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en 2009. Parcours !



Aziz RABBAH, Ministre de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement

**Magazine Innovant :** Cette crise épidémiologique du coronavirus ne porte pas à réfléchir sur la meilleure gestion de production d'énergie ?

**Aziz RABBAH :** Concernant le secteur de l'électricité au Maroc, je tiens à préciser que depuis le lancement de la stratégie énergétique nationale en 2009 par sa Majesté le Roi Mohammed VI, de grandes mutations et évolutions du marché de l'électricité ont été réalisées. Actuellement, il se caractérise par une diversité d'acteurs à la fois publics et privés opérant dans les différentes activités du secteur notamment dans la production de l'énergie électrique pour satisfaire la demande en électricité du pays dans les meilleures conditions techniques et économiques.

Grâce à ces différents chantiers et réformes réalisés durant cette décennie, le Maroc s'est trouvé préparé et en mesure de répondre à

ses besoins en électricité dans les meilleures conditions techniques et économiques, avec une marge de réserve satisfaisante en particulier durant cette situation caractérisée par les circonstances actuelles liées au Coronavirus (COVID-19).

Ainsi, il y a lieu de signaler que le Maroc dispose actuellement d'un parc national de production d'électricité et des réseaux de transport et de distribution solides. En effet, le parc de production est caractérisé par un mix électrique diversifié doté d'une puissance installée de l'ordre de 10 960 MW répartie comme suit :

- Les centrales thermiques 7259 MW (dont 4116 MW en charbon servant de base pour le système électrique national, 834 MW en gaz Naturel servant de base et/ou semi base et 2309 MW en fuel et diesel servant pour les moments de pointe).

- Les centrales d'énergies renouvelables d'une puissance de 3701 MW dont (1220 MW éolien, 711 solaire et 1770 MW hydraulique).

Le suivi de la gestion rationnelle de cette production depuis le début de la période d'épidémiologie du coronavirus et conformément aux prérogatives instaurées par le Gouvernement de sa Majesté le Roi Mohammed VI, est assuré quotidiennement par le MEME en collaboration avec les différents partenaires. Ainsi le MEME a instauré plusieurs dispositifs pour assurer le pilotage de l'évolution des stocks d'approvisionnement en combustibles, les disponibilités majeures des moyens de production et de transport ainsi le suivi de la continuité de service de fourniture de l'électricité à travers les différentes régions du Royaume par rapport aux différents acteurs économiques y compris les ménages.



*“Ainsi, il y a lieu de signaler que le Maroc dispose actuellement d'un parc national de production d'électricité et des réseaux de transport et de distribution solides. En effet, le parc de production est caractérisé par un mix électrique diversifié doté d'une puissance installée de l'ordre de 10 960 MW”*

De ce fait, je peux vous confirmer que le mode de gestion du système électrique en sa globalité et de la production d'énergie en particulier a montré son efficacité notamment en moment de crise et contribue ainsi, dans les efforts de notre pays pour dépasser cette période cruciale et en sortir encore plus fort.

**M. I. : Qu'en est-il de l'approvisionnement en énergie, durant cette situation épidémiologique causée par le coronavirus, afin de satisfaire la forte demande en électricité des ménages en confinement?**

**A.R. :** Dans le cadre du processus na-

tional mis en place par notre pays pour le suivi de la sécurisation du marché national en produits et services de base, en raison des circonstances actuelles liées au coronavirus (COVID-19), un dispositif d'anticipation, de suivi et de contrôle de l'activité du secteur de l'énergie a été mis en place par le Ministère de l'Énergie, des Mines et de l'Environnement (MEME), notamment pour assurer, dans ce contexte d'épidémie, l'approvisionnement en énergie électrique dans les meilleures conditions possibles. A ce sujet, et compte tenu du rôle important de l'électricité pour l'activité quotidienne des citoyens, pour notre système productif et pour le renforcement de la sécurité, les sociétés de développement



de projets de production d'électricité de sources renouvelables ont été invitées à prendre toutes les dispositions et toutes les mesures préventives nécessaires pour assurer la sûreté et la sécurité des personnes, la continuité des activités de production électrique des centrales en exploitation et la poursuite des travaux de développement et de construction des projets de sources renouvelables autorisés dans le cadre de la loi 13-09.

Le modèle énergétique marocain, développé aux Hautes Instructions Royales visant à mettre en place une stratégie énergétique nationale, est basé sur la diversification des ressources énergétiques notamment par recours aux énergies renouvelables.

Aujourd'hui, un ensemble de projets d'énergies renouvelables, cumulant une capacité globale de 3700 MW, est en exploitation et ils contribuent à presque le 1/5 de la demande électrique nationale.

**M. I.: La consommation d'énergie primaire du Maroc s'appuie encore à 5 % sur le gaz naturel. D'autant plus que le butane reste lourdement subventionné. Qu'en est-il du plan « Gaz To power » surtout dans cette situation épidémiologique du covid-19 ?**

**A.R. :** Depuis 2005, le gaz naturel contribue considérablement à la diversification du mix électrique national. En effet, les deux centrales de Tahaddart et d'Ain Beni Mathar,

fonctionnant au gaz naturel, produisent environ 12% des besoins du pays en énergie électrique.

Un plan a été lancé en 2015 pour développer l'utilisation du gaz naturel à d'autres secteurs, dont notamment, le secteur industriel et à plus long terme le secteur résidentiel. Un tel développement nécessitant de gros investissements pour mettre en place les infrastructures nécessaires (Terminaux d'importation, gazoducs et réseaux de transport et de distribution, etc.), une mise à jour de ce plan s'est avérée nécessaire pour tenir compte d'un certain nombre de développement, dont notamment, le potentiel d'utilisation du gaz naturel pour la mobilité.

Aussi, des études sont en cours permettant de définir les solutions d'infrastructures adaptées ainsi que la gouvernance du secteur permettant de réguler l'ensemble des activités de la future chaîne gazière sur le territoire national.

**M. I.: Quelle est l'ambition du Maroc pour une production énergétique à sources renouvelables?**

**A. R.:** L'ambition de notre pays en matière de développement des énergies renouvelables est de porter leur part à plus de 52% à l'horizon 2030 dans la capacité électrique totale installée. Une capacité globale supplémentaire de plus de 4450 MW est prévue à l'horizon 2023, dont presque 99,5% renouvelable.

Ainsi, le développement des énergies renouvelables permettra de réduire notre dépendance énergétique vis-à-vis des importations et de ce fait, renforcer davantage notre sécurité d'approvisionnement.